

Que nous examinerons respectueusement le budget de l'année prochaine qui nous sera soumis, et que nous espérons trouver qu'il a été convenablement dressé en vue de l'économie et du bon fonctionnement du service civil.

Que Son Excellence peut être sûre que nous donnerons toute notre attention aux divers sujets qu'Elle mentionne et aux affaires générales qui nous seront soumises ; et que nous remercions Son Excellence de son expression de confiance dans notre habileté et dans notre patriotique désir de travailler au développement des intérêts les plus importants du pays.

*Ordonné*,—Que chaque paragraphe de la dite motion soit mis aux voix :

Et le premier paragraphe et les suivants étant lus de nouveau, et mis aux voix séparément ; la motion est résolue affirmativement.

*Résolu*,—Que la dite résolution soit déferée à un comité spécial composé de sir *John A. Macdonald*, sir *Leonard Tilley*, sir *Charles Tupper*, sir *Hector L. Langevin*, *MM. Bergeron* et *Guillet*, afin de préparer et rapporter le projet d'une adresse en réponse au discours de Son Excellence le Gouverneur-Général, aux deux chambres du Parlement, en conformité de la dite résolution.

Sir *John A. Macdonald*, du comité spécial chargé de préparer une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général fait rapport que le comité a préparé une adresse en conséquence, laquelle est lue comme suit :—

A Son Excellence le Très Honorable Sir JOHN DOUGLAS SUTHERLAND CAMPBELL (communément appelé le marquis de LORNE) Chevalier du Très Ancien et Très Noble ordre du Chardon, Chevalier Grand-Croix de l'Ordre Très Distingué de *Saint-Michel* et *Saint-Georges*, Gouverneur Général du *Canada*, et Vice-Amiral d'icelui, etc., etc., etc.

QU'IL PLAISE A VOTRE EXCELLENCE--

Nous, fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, les Communes du *Canada* assemblées en Parlement, remercions respectueusement Votre Excellence du gracieux discours qu'Elle a prononcé à l'ouverture de la présente session.

Nous ressentons avec Votre Excellence que l'espoir qu'Elle exprimait à la fin de la dernière session, qu'à la prochaine réunion du parlement nous aurions à nous féliciter d'une saison de paix et de prospérité, s'est réalisé pleinement.

Le *Canada* a eu l'avantage d'une année de grande prospérité ;

Les cultivateurs ont eu une excellente récolte, et leurs produits se sont vendus à des prix avantageux ;

Ses industries manufacturières et autres se sont développées et continuent à se développer sous de favorables auspices ;

Ses affaires et son commerce ont régulièrement augmenté, et la paix et l'ordre règnent dans les limites de ses frontières.

De ces divers bienfaits nous ne saurions être assez reconnaissants envers le Dispensateur de tous biens.

Le président des *Etats-Unis* ayant péri par la main d'un assassin, nous sentons qu'il convient que l'affliction causée à notre population par une perte qui n'était pas seulement celle de nos amis et voisins, soit mentionnée par Votre Excellence comme une preuve nouvelle de la sympathie fraternelle qui unit l'Empire britannique et la République américaine.

Nous apprenons avec beaucoup de satisfaction que, pendant les vacances du parlement, Votre-Excellence a eu le plaisir de visiter la province de *Manitoba* et de traverser les vastes prairies du *Nord-Ouest*, et qu'après s'être ainsi renseignée par Elle-même, Elle peut sincèrement féliciter le *Canada* de posséder une région si magnifique et si fertile, qui, avec le temps, sera habitée, nous en avons la confiance, par des millions de sujets de Sa Majesté, vivant dans la prospérité et le contentement.

Nous connaissons le fait que les immigrants ne se sont pas fixés seulement au *Manitoba* ou dans son voisinage, mais qu'ils sont répartis dans la région de l'Ouest jusqu'au pied des montagnes Rocheuses, et depuis la frontière internationale jusqu'aux rives de la *Saskatchewan* du Nord. Nous croyons, comme Votre Excellence, que le temps est venu de diviser les territoires en quatre districts provisoires, ou un plus